

CSEE

Comité syndical européen de l'éducation Région européenne de l'IE

http://www.ei-ie.org

RÉGION EUROPÉENNE-CSEE

Présidente Christine BLOWER

Vice-présidents

Odile CORDELIER Walter DRESSCHER Paula ENGWALL Andreas KELLER Galina MERKULOVA Branimir STRUKELJ



5, Bd du Roi Albert II, 9^e 1210 Bruxelles, Belgique Tél. +32 2 224 06 91/92 Fax +32 2 224 06 94 secretariat@csee-etuce.org http://www.csee-etuce.org

Directeur européen Martin RØMER

TrésorierMike JENNINGS

Appel des syndicats européens de l'enseignement supérieur et de la recherche pour défendre le potentiel scientifique et académique

présenté par le Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche (CPESR) et approuvé par le Comité du CSEE lors de sa réunion des 13 et 14 octobre 2014

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)¹ représente 129 syndicats en Europe, soit plus de 11 millions de membres de tous les niveaux du secteur de l'éducation dans 45 pays. À l'issue de la réunion du Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche du CSEE les 9 et 10 octobre, le Comité du CSEE a adopté l'appel suivant lors de sa réunion des 13 et 14 octobre.

L'enseignement supérieur et la recherche jouent un rôle essentiel dans une démocratie et peuvent apporter une contribution vitale au développement et à la diffusion des connaissances pour l'avenir des diplômés et de la société tout entière afin de résoudre les problèmes sociaux, environnementaux et économiques de nos sociétés et de fournir une analyse critique de la société.

Or, l'enseignement supérieur et la recherche sont de plus en plus menacés par le fait que les politiques européennes et nationales se concentrent sur les objectifs à court terme de la recherche, en particulier l'innovation et le transfert technologique, comme seules réponses à la crise économique.

Ces politiques reposent sur le modèle de gestion du secteur privé, qui implique un but lucratif et met l'accent sur l'idéologie du marché et sur un financement compétitif des instituts ou organismes de recherche et de leur personnel.

Cette approche a pour résultat :

- un emploi précaire et des conditions de travail médiocres et de courte durée,
- la perte de la liberté académique et
- une attaque contre les fondements de la recherche.

Le nombre d'emplois scientifiques stables et sûrs diminue. Le recrutement se tarit. Les départs à la retraite sont repoussés. La précarité est partout et les jeunes chercheurs et enseignants de l'enseignement supérieur en sont les premières victimes, un grand nombre d'entre eux sont contraints de renoncer à une carrière académique. Le potentiel d'éducation et de recherche de l'Europe est menacé et cela conduira à un affaiblissement de son potentiel de recherche et de R&D.

Conformément à la résolution « <u>La Lutte contre la crise, une contribution essentielle de l'enseignement supérieur et de la recherche</u> », adoptée par la Conférence du CSEE de Budapest en 2012, les organisations membres du CSEE expriment leur soutien aux revendications et à la lutte des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche qui émergent dans différents pays européens pour protéger l'enseignement supérieur et

Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne membre de la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la région européenne de l'Internationale de l'Éducation, la fédération mondiale des syndicats d'enseignant(e)s.

la recherche. Ces deux secteurs sont les victimes des politiques d'austérité, notamment dans les pays du sud, du centre et de l'est de l'Europe. Parmi les actions menées par les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, figurent : « Science en Marche » en France, « Carta por la ciencia » et « Marea Roja » en Espagne, « Per la scienza, per la cultura » en Italie, « Manifesto em favour do emprego cientifico » au Portugal et « Scrisoare către Prim-ministrul Ponta » en Roumanie.

Conformément aux revendications énoncées dans notre <u>résolution du Budapest</u>, nous appelons les institutions de l'Union européenne et chaque pays d'Europe à prendre des mesures en faveur :

- d'une solidarité au sein de l'Union européenne et dans toute l'Europe qui permettra un développement équilibré de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- d'un plan de recrutement pluriannuel ambitieux pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, fondé sur un emploi sûr, qui est une condition préalable à une éducation de qualité;
- d'une augmentation significative du financement de base des établissements/organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur;
- d'une politique favorable au développement de tous les domaines de la recherche, qui garantisse la diversité des sujets et des approches de la recherche, le respect des méthodes et des temporalités de la de recherche, ainsi que de la liberté académique des personnes, des établissements d'enseignement supérieur et des instituts/organismes de recherche;
- d'une politique visant à supprimer les inégalités, en particulier dans le domaine de l'égalité des sexes ;
- du rétablissement et du développement d'une approche démocratique et d'un esprit d'équipe au sein des établissements d'enseignement supérieur et des instituts/organismes de recherche.

Nous appelons tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche de nos pays respectifs à se mobiliser pour les journées ou périodes communes d'action avant la Conférence ministérielle et le Forum politique de Bologne, qui se tiendront à Erevan les 14 et 15 mai 2015.